Réservation à partir du 15 mars 2020

Chèque-Vacances

Critère	Participation du salarié	Part. C.E.	Total C.V.
Tranche A: Ouvrier/Technicien/A.M.	70€	180 €	250 €
	100 €	200 €	300 €
Tranche B:	90 €	160 €	250 €
Caure	120 €	180 €	300 €

Pour bénéficier du Chèque-Vacances, avoir 6 mois d'ancienneté en CDD ou en CDI
Pour bénéficier du Chèque-Vacances, il vous suffit de compléter le coupon-réponse cidessous et de le retourner au Comité Social et Economique avant le 15 septembre 2020
Aucune réservation ne sera prise en compte sans le montant de la participation du
collaborateur.

Il y aura 3 commandes au courant de l'année en avril, juin septembre.

Bulletin d'inscription

Je suis intéressé(e) par le Chèque-Vacances et je joins à ce bulletin d'inscription le montant de ma participation. ☐ un chèque bancaire, établi à l'ordre du Comité Social et Economique DSMnp ☐ en espèce						
NOM – Prénom :						
Bâtiment:						
Tra	anche	□ A □ B	□ 70 € ou □ 90 € ou			
Réservation	Date:		Signatur	e:		
Récupération	Date:		Signature	: :		